



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Compte rendu de la séance du 11 décembre 2020

L'an deux mille vingt ; le 11 décembre, le conseil d'administration du CCAS légalement convoqué le 27 novembre deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire.

La séance est ouverte à 18 H 00 sous la présidence de Madame DAMIANI, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre effectif	<u>Etaient présents</u> : Mmes DAMIANI, DOS RAMOS, GUERRE-BRUNESAUX ; LETOURNEUR, PISANO, THOMAS ; VALENTIN, VOIRIN et Messieurs LÉBOUCHER, PATEUX et WEBER.
Légal : 17	<u>Excusés</u> : M. LECLERC, Président Mme BERNET ; VOIRIN et Messieurs BOUVIER, DA CUNHA et LAURENT
En exercice : 17	<u>Pouvoirs</u> : de M. BOUVIER à Mme GUERRE-BRUNESAUX ; M DA CUNHA à Mme DAMIANI ; de Mme VOIRIN à Mme DOS RAMOS.
Présents : 11	
Votants : 14	

Participait à la séance :

M. Eric DELETANG, Directeur des Affaires Sociales et du CCAS, secrétaire du Conseil d'Administration du CCAS.

1°) Adoption du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 03 juillet 2020

Le compte-rendu de la séance du 03 juillet 2020 est adopté à l'unanimité. Monsieur LÉBOUCHER a tenu à avoir des précisions concernant la mise en œuvre de l'Analyse des Besoins Sociaux. Cette démarche n'a pu avancer compte tenu des contraintes sanitaires que nous avons connues depuis le mois de juillet de cette année. Elle sera reprise au plus tôt à travers la constitution d'un comité de pilotage devant mettre en place la méthodologie de travail.

2°) Installation de Mme Fabienne LOUIS

Monsieur le Président informe que :

Vu les dispositions des articles R.123-7 et L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la démission de M. HOLLEBEQUE du Conseil Municipal ;

Vu la délibération n° O - A du Conseil Municipal en date du 10 septembre 2020 de la Ville de NEUFCHATEAU nommant Mme Fabienne LOUIS membre du Conseil d'Administration du CCAS ;

Le conseil d'Administration du CCAS prend acte de cette nomination.

3°) Dons au CCAS

Le CCAS a reçu un don de Monsieur MONGIN d'un montant de 10 euros.

Le Conseil d'Administration,



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport de Madame la Vice-Présidente,
A l'unanimité,

ACCEPTTE le don de Monsieur MONGIN ;

DIT que les recettes perçues seront imputées au chapitre globalisé 77, article 7713 de l'exercice 2021.

4°) Annulation de créances

Madame la Vice-Présidente informe que suite à la liquidation judiciaire de l'association PAGODE (formation pour adultes) ; il convient d'annuler de la créance de l'association PAGODE pour un montant de 530,40 euros, créance étant due au titre de la location de bureaux au sein du CCAS.

Le Conseil d'Administration,

Vu la présentation de Mme la Vice-Présidente ;

Vu les documents transmis par la trésorerie de Neufchâteau

A l'unanimité,

Décide l'annulation de la créance de l'association Pagode pour un montant de 530,40 euros et ouvre les crédits nécessaire au compte 6542 « créances éteintes ».

5°) Questions diverses

✚ Ouverture Appartement Femmes Victimes de Violences

Le projet d'appartement destiné aux femmes victimes de violence pourra débuter comme convenu en janvier 2021, les travaux de rénovation étant achevés. Il convient maintenant d'équiper l'appartement.

✚ Projet « Accompagnement bénéficiaires du RSA »

Le CCAS a déposé pour 2021 une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour ce projet. Il consistera pour 2021 à accompagner 135 bénéficiaires en « file active ». Le bilan synthétique pour l'année 2020 sera transmis aux administrateurs.

✚ Projet « Jardinons nos idées »

Le CCAS a déposé une demande de financement pour ce projet auprès de la Conférence des Financeurs. La réponse est attendue pour le mois de mars.

✚ Projet « Mobilisation locale pour les personnes âgées isolées »

Ce projet regroupe plusieurs ateliers : « Mieux vivre dans sa ville », « les Cafés de Candide », « de l'idée à l'objet » et « connaissance de soi » (nouvel atelier). Une demande de financement a été déposée auprès de la Conférence des Financeurs pour ce projet.

✚ Distribution colis de Noël

Les colis, destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans vivant à domicile et inscrites sur les listes électorales, seront déposés à domicile à partir du vendredi 18 décembre. Une trentaine de porteurs bénévoles sont mobilisés pour distribuer cette année plus de 1 100 colis.

✚ Accueil de stagiaires de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers

Le CCAS accueillera à compter du 18 janvier deux élèves infirmiers. Le stage doit aboutir à la création d'un fascicule sur la Vaccination.



 Réactualisation du Guide Séniors

Initialement prévu en 2020 mais reporté compte tenu des contraintes sanitaires, il est prévu de réactualiser le guide en 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

Le Président de la séance,
Madame Claudine DAMIANI
Vice-Présidente du CCAS